

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

**SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/  
L'ENTREPRISE**

**Informations sur le produit**

Nom commercial : NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L  
Identification de l'article : 2028009  
Utilisation de la substance/du mélange : Peinture glycérophtalique  
Société : SOFICOR S.A.  
RUE DES CHAMPS  
FR - 62161 MAROEUIL  
Téléphone : +33321505800  
Téléfax : +33321558594  
Adresse e-mail : [products-safety.mader-france@mader-group.com](mailto:products-safety.mader-france@mader-group.com)  
Numéro d'appel d'urgence : Stéphane MELIN | +33 (0)6 07 80 98 14 | +33 (0)3 20 12 79 50  
ORFILA (INRS) | +33 (0)1 45 42 59 59

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

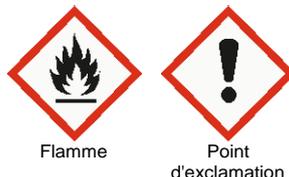
**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

**Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Flam. Liq. 3 : Liquide et vapeurs inflammables.  
STOT SE 3 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Aquatic Chronic 3 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Éléments d'étiquetage**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention  
Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
Prévention:  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.  
Intervention:  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la  
personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle  
peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE  
ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une  
poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.  
Stockage:  
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir  
le récipient fermé de manière étanche.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Nature chimique du mélange**

Peinture glycérophthalique

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration [%]
naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	64742-48-9	Flam. Liq. 3 H226 STOT SE 3 H336 Asp. Tox. 1 H304	>= 20,00 - < 30,00
bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410	>= 0,25 - < 1,00
oxyde de zinc	1314-13-2	Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410	>= 0,10 - < 0,25

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- Inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
- Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manipulation**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

**Stockage**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : aucun(e)
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

No.-CAS	Nom Chimique	Paramètres de contrôle	Type:	Mise à jour	Base
64742-48-9	naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	300 mg/m <sup>3</sup> 600 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL	2015 2015	SUVA SUVA
7429-90-5	aluminium en poudre (pyrophorique)	3 mg/m <sup>3</sup>	TWA	2015	SUVA
1314-13-2	zinc oxide	3 mg/m <sup>3</sup> 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL	2015 2015	SUVA SUVA
7429-90-5	aluminium en poudre (pyrophorique)	10 mg/m <sup>3</sup> 6 mg/m <sup>3</sup> 3 mg/m <sup>3</sup>	AGW: AGW: AGW:	06 2003 06 2003 06 2003	TRGS 900 TRGS 900 TRGS 900
1314-13-2	zinc oxide	5 mg/m <sup>3</sup>	AGW:	06 2003	TRGS 900
7429-90-5	aluminium en poudre (pyrophorique)	10 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup>	VME VME VME	1999 1999 1999	INRS (FR) INRS (FR) INRS (FR)
1314-13-2	zinc oxide	5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup>	VME VME	1999 1999	INRS (FR) INRS (FR)
7429-90-5	aluminium en poudre (pyrophorique)	10 mg/m <sup>3</sup> 4 mg/m <sup>3</sup>	TWA TWA	2003 2003	EH40 OES EH40 OES
1314-13-2	zinc oxide	5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA STEL	2003 2003	EH40 OES EH40 OES
7429-90-5	aluminium en poudre (pyrophorique)	5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup>	VLA-ED VLA-ED VLA-ED	2003 2003 2003	VLA (ES) VLA (ES) VLA (ES)
1314-13-2	zinc oxide	5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup>	VLA-ED VLA-ED VLA-ED VLA-ED VLA-ED VLA-ED	2000 2000 2000 2003 2003 2003	VLA (ES) VLA (ES) VLA (ES) VLA (ES) VLA (ES) VLA (ES)
64742-81-0	kérosène (pétrole), hydrodésulfuré; Kérosène - non spécifié	200 mg/m <sup>3</sup>	TWA	2003	OEL (IT)
7429-90-5	aluminium en poudre (pyrophorique)	5 mg/m <sup>3</sup> 5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA TWA TWA	2003 2003 2003	OEL (IT) OEL (IT) OEL (IT)
1314-13-2	zinc oxide	5 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup> 2 mg/m <sup>3</sup> 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA TWA STEL TWA STEL	2000 2000 2000 2003 2003	OEL (IT) OEL (IT) OEL (IT) OEL (IT) OEL (IT)

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

- Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Aspect**

- Forme : visqueux
- Données de sécurité**
- pH : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : > 36 °C
- Point d'éclair : env.41 °C
- Pression de vapeur : < 1.000 hPa  
à 50 °C
- Densité : 1,09 g/cm<sup>3</sup>  
à 23 °C
- Hydrosolubilité : Note: non miscible
- Viscosité, cinématique : env.975 mm<sup>2</sup>/s  
à 40 °C

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- Réactions dangereuses : Note: Pas de dangers particuliers à signaler.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

- Irritation de la peau : Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
- Irritation des yeux : Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
- Sensibilisation : Remarques: Donnée non disponible
- Information supplémentaire : Donnée non disponible

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Tout écoulement dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité

Élimination physico-chimique  
Bioaccumulation

**Effets écotoxicologiques**

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Information écologique : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.  
supplémentaire

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : - Vider les restes.  
- Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**ADR**

UN Numéro : 1263  
Description des marchandises : PEINTURES  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes ADR/RID : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**IATA**

UN Numéro : 1263  
Description des marchandises : PAINT  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes ADR/RID : 3  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instructions de conditionnement (avion de

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

ligne)

**IMDG**

No. de la substance : UN 1263  
Description des marchandises : PEINTURES  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes ADR/RID : 3  
No EMS Numéro : F-E,S-E  
Polluant marin : non

Pour des emballages < 450 l et en application du paragraphe 2.2.3.1.5, ces matières ne sont pas de la classe 3

Pour les emballages, de volume plus petit ou égal à 30 litres, les matières/marchandises ne sont pas classées en classe 3

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

Données COV : : 33,72 %

**Nomenclature des installations classées (Loi 76/663 modifiée)**

Nomenclature des installations classées (Loi 76/663 modifiée) : 1432 Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables  
1433 Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables  
2940 Application, cuisson, séchage de, vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) :

**Maladies Professionnelles (R-461-3, France)**

Table: : 84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Table: : 4 bis Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant.

: Non applicable

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**Information supplémentaire**

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**NUANCE FER GRIS MARTELE 0,5L**

**2028009**

Date de révision 18.10.2016

Date d'impression 19.10.2016

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.